



Les élus des communes qui accueillent des parcs éoliens et solaires en sont satisfaits et en veulent davantage

Paris, le 11 juin 2025

L'association d'experts, de scientifiques, d'ingénieurs et de juristes spécialistes des énergies renouvelables *Énergies renouvelables pour tous* et Observ'ER, l'Observatoire des énergies renouvelables, publie les résultats d'une enquête menée par OpinionWay auprès d'un échantillon représentatif de 312 élus disposant de parcs éoliens et photovoltaïques sur leur commune.

À l'approche des élections municipales et alors que le débat parlementaire s'intensifie autour de la proposition de loi Gremillet sur la programmation énergétique, la publication de cette enquête – une première menée auprès de cette catégorie d'élus directement concernés par les projets – vient bousculer les idées reçues. Elle révèle une très bonne acceptabilité des projets au niveau local et apporte un éclairage précieux sur les attentes des élus, tout en identifiant des leviers d'amélioration.

Une satisfaction réelle et majoritaire

Selon l'enquête, **68 % des 312 élus interrogés se déclarent satisfaits des installations d'énergies renouvelables (éolien et solaire de plus d'1 MW) sur leur territoire.**

L'éolien suscite une satisfaction de 70 %, légèrement supérieure à celle du photovoltaïque (66 %). Ces chiffres démontrent un ressenti globalement positif après mise en service, basé sur l'observation directe et le vécu local.

Les élus sont également les porte-voix d'un soutien populaire, puisque 69 % jugent leurs administrés favorables aux énergies renouvelables, avec 80 % de soutien pour le solaire et 62 % pour l'éolien.

Les bénéfices climatiques et économiques en tête des motifs de satisfaction

Si le consensus est fort autour l'intérêt climatique des projets (77 % des élus considèrent que les installations d'énergies renouvelables sont efficaces pour produire une électricité renouvelable, locale et bénéfique pour le climat), **les élus soulignent l'impact économique des installations.**

Plus d'un élu sur deux (55 %) reconnaît que les énergies renouvelables ont engendré des retombées fiscales importantes



pour leur collectivité. Ce pourcentage monte à 73 % pour les éoliennes, signalant un fort impact économique dans certains territoires. Seules 5 % des communes déclarent des charges supplémentaires, démontrant le bénéfice économique des renouvelables.

Les revenus générés sont massivement fléchés vers le budget de fonctionnement : **74 % des revenus générés sont alloués aux dépenses courantes liées au soutien aux services publics, à la gestion locale, etc.** 43 % des communes investissent aussi les revenus générés dans leur territoire.

Une volonté politique affirmée d'en faire plus et mieux

Plus d'un élu sur deux (57 %) se déclare favorable à l'installation de nouvelles unités d'énergies renouvelables sur son territoire, avec un soutien encore plus fort pour le photovoltaïque (71 %).

Mais cette affirmation vient avec un appel clair à l'action publique : **62 % des élus estiment qu'il faudrait davantage d'incitations de la part de l'État pour encourager l'installation d'unités de production d'énergies renouvelables.** Ce chiffre monte à 68 % pour les installations photovoltaïques, confirmant que les élus attendent un appui national renforcé pour accélérer la transition énergétique sur leur territoire.

Parmi les freins au développement de projets, la **complexité des démarches administratives est également citée par 43 % des élus,** preuve d'un besoin de procédures plus lisibles, plus rapides et adaptées.

Un appel à la participation des collectivités aux projets

56 % des élus souhaitent que les collectivités deviennent systématiquement actionnaires des projets, signe d'une volonté d'appropriation locale et de retombées partagées. Ce soutien est particulièrement élevé pour les éoliennes (62 %), soulignant un levier de légitimation et d'acceptabilité dont les développeurs, par ailleurs plutôt bien vus par les élus (79% des collectivités répondantes sont satisfaites des relations entretenues avec les développeurs de projet), peuvent s'emparer massivement.

« Nous avons voulu interroger une population qui n'était jusque-là jamais ciblée par les enquêtes de ce type, alors même que le rôle des élus dans le développement des projets est tout à fait clé.

Les résultats vont à l'encontre de la petite musique du moment, qui laisse à penser que les énergies renouvelables seraient génératrices d'insatisfactions et qu'il faudrait stopper leur développement.

Les élus locaux sont très majoritairement satisfaits des installations renouvelables de leur territoire, qui apparaissent comme des ressources clés pour les petites communes dans un contexte de baisse des dotations aux collectivités.

Les maires demandent davantage d'énergies renouvelables : écoutons-les et accélérons le développement de l'éolien et du photovoltaïque. » commente **Stéphane His, président de l'association Energies renouvelables pour tous.**

« À l'heure où certains membres de la représentation nationale sont tentés de revoir à la baisse les objectifs de développement des énergies renouvelables, les élus locaux viennent rappeler par le biais de cette enquête que ces sources d'énergie constituent un atout indispensable pour le pays et les territoires.

Éolien et photovoltaïque sont plébiscités par les élus pour leur efficacité à produire de l'électricité renouvelable bénéfique pour l'environnement, tout en générant des revenus qui viennent abonder les budgets des collectivités. Loin de vouloir se désengager, ils sont prêts, pour la majorité d'entre eux, à accueillir de nouvelles installations et demandent à participer aux projets ! » souligne **Diane Lescot, directrice d'Observ'ER, l'Observatoire des énergies renouvelables.**

« Les élus locaux montrent un soutien clair aux énergies renouvelables, qui leur permettent de produire localement une énergie décarbonée et de réduire leur vulnérabilité en matière d'approvisionnement. L'intérêt environnemental et les bénéfices économiques sont les deux moteurs de ce soutien.

Deux attentes sont exprimées de façon nette : la simplification des procédures et davantage de partage de la valeur à travers les prises de participation actionnariales. » indique **Dominique Ramard vice-président de la commission Energies Renouvelables et Maîtrise de l'énergie à la FNCCR et maire de Saint-Juvat (22).**

—

A propos de l'association « Energies renouvelables pour tous »

Créée le 13 avril 2023, « Énergies renouvelables pour tous » est une association loi 1901 qui a pour objet de développer les énergies renouvelables en France et de faire connaître leur intérêt et leur nécessité.

L'association « Energies renouvelables pour tous » réunit une cinquantaine de spécialistes des énergies renouvelables : ingénieurs, scientifiques, juristes et économistes.

- L'association est présidée par Stéphane His, Ingénieur thermique et énergétique.
- Gérald Seiler, ingénieur spécialiste de la mobilité électrique est secrétaire.
- Ghislain Dubois, Docteur en économie, spécialiste des politiques de changement climatique, est trésorier.

L'association « Energies renouvelables pour tous » est défendue par Corinne Lepage, avocate, ancienne ministre française de la Transition écologique.
<https://enrpourtous.fr>

Contact Presse : Tristan Saramon / tristan@decarb.one / 06 66 66 29 41

A propos d'Observ'ER

Créé en 1980, Observ'ER est un acteur de référence dans le domaine des énergies renouvelables et de la transition énergétique en France et en Europe.

Observ'ER a trois grands domaines d'activité : presse, études et édition.

Observ'ER édite trois magazines trimestriels : le Journal des Énergies Renouvelables, le Journal du Photovoltaïque et le Journal de l'Éolien. Depuis 2019, Observ'ER, publie chaque année un hors-série pour chacun de ces titres faisant le point sur une thématique en particulier.

Le département études d'Observ'ER réalise divers travaux pour le compte des pouvoirs publics, de la Commission européenne ou de partenaires privés : suivis qualitatifs et quantitatifs de secteur, baromètres thématiques, atlas des parcs éoliens et photovoltaïques en France ... La plupart de ces études sont en accès libre sur notre site.

<https://energies-renouvelables.org>

A propos de la FNCCR : les services publics en réseau

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation et à l'amélioration continue des services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'utilisateurs...). Elle rassemble 900 collectivités regroupant 61 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.

<https://www.fnccr.asso.fr>